



FFvolley

COMMISSION ELECTORALE FEDERALE

PROCES-VERBAL N°1 DU 03 MAI 2019

SAISON 2018/2019

Présents :

Jean-Jacques DECORDE, Président

Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK, Jean-Pierre GAUYAU, Tatiana VASSINE

Les membres de la CEF devant être présents à l'Assemblée Générale de Belfort se sont réunis téléphoniquement et ont pris connaissance de la liste des candidatures au Conseil de Surveillance pour le mandat 2019/2022.

Celle-ci appelle de notre part les remarques suivantes :

- Nous souhaitons marquer notre étonnement concernant Madame Annie PEYTAVIN, membre à l'international, qui n'avait pas de licence la saison dernière, ce qui rend sa candidature irrecevable au vu de nos règlements.
- La candidature de Monsieur Olivier LECOINTRE n'est pas recevable, pour non cumul de la licence sur 2 années consécutives.
- Enfin, Monsieur Jean-Paul ALORO, déjà candidat sur un autre collège, ne pourra cumuler les 2 mandats. Il conviendra donc d'annuler une des 2 candidatures.

Le Président de la CEF
Jean-Jacques DECORDE